

SVA | Schweizerischer Verband der Akademikerinnen
ASFDU | Association Suisse des Femmes Diplômées des Universités
ASL | Associazione Svizzera delle Laureate
ASA | Associaziun Svizra da las Academicas

AGFDU Association Genevoise de Femmes Diplômées des Universités

Procès-verbal
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
Mercredi 24 mai 2017

Salle de conférence du CLAFG – 2, Place de la Synagogue, 1205 Genève
18h00 – 20h15

Sont présentes

Membres du Comité

Mesdames Stéphanie METZGER DEL CAMPO (Présidente), Georgette PUGIN (Trésorière), et Katharina STRUB.

Membres

Mesdames Maria Eugenia BARBOZA CHUCHON, Sheila BUEMI-MOORE, Eliane FOUCHAUX, Margit HORVATH, Danièle KAUFMANN, Lilia MÜGGLER, Geneviève REDAY-MULVEY, Esther UM.

Nouvelles membres à confirmer en AG

Monica CHIRITA LEMENAGER, Daphne DUDOK de WIT, Sandra FERNANDEZ, Patricia MAUERHAUFER, Anne-Claude STEINER MELLOTT.

Sont excusées

Mesdames Rose DONNET, Elisabeth HEYER-SIEGRIST, Muriel JOYE, Clara NAS VILLEGAS, Eren ÖZALAY-SANLI, Hillevi PERRAUDIN, Maude QUARTIER-dit-MAIRE, May SERVAIS, Natalia TIKHONOV SIEGRIST, Christiane VERLIÈRE, Chloé VON DER MÜHLL, Elizabeth WILLIAMSON, Marie-Claude WUEST, (Madame Christiane PRIVAT : accident de voiture à son départ)

Ont envoyé une procuration

Mesdames Elisabeth HEYER-SIEGRIST, Hillevi PERRAUDIN, et Maria Clara NAS VILLEGAS

Procès-verbaliste : Georgette PUGIN

ORDRE DU JOUR

1. Salutations et approbation de l'ordre du jour
2. Désignation de deux scrutatrices
3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 21 avril 2016
4. Rapport d'activités 2016 du Comité par la Présidente
5. Rapport 2016 de la Trésorière
6. Rapport 2016 des Vérificatrices des comptes
7. Discussion et approbation des rapports précédents. Décharge à la Trésorière et au Comité.
8. Présentation et approbation du budget pour l'exercice 2017/18 et activités proposées
9. Ratification de l'admission des nouvelles membres en 2016 et 2017
10. Election d'une nouvelle présidente et des membres du Comité
11. Election des 2 vérificatrices des comptes
12. Fixation de la cotisation 2018
13. Communications aux niveaux national et international
14. Divers

Buffet canadien après la partie formelle de l'Assemblée générale ordinaire

En préambule...

En attendant l'arrivée au complet des membres :

- Une liste des présences à signer est mise en circulation.
- En l'absence d'un poste de secrétaire à l'AGFDU, comme les années précédentes, Georgette Pugin accepte le rôle de procès-verbaliste de l'Assemblée générale ordinaire 2017.

1. Salutations et approbation de l'ordre du jour

1.1. Bienvenue à l'Assemblée générale annuelle

La **Présidente** de l'Association, Stéphanie Metzger del Campo, ouvre la séance à 18h15. Elle salue les participantes, et dit sa satisfaction d'accueillir parmi nous 5 sur 7 des nouvelles membres dont le dossier de candidature a été accepté par le Comité de l'AGFDU en 2016/17.

1.2. Membres excusées et procurations reçues

- La liste des 13 membres excusées est déclinée par **Georgette Pugin** (cf. liste ci-dessus).

Ndlr : Nous avons appris le lendemain de l'AG que Christiane Privat, en partance pour le CLAFG, avait eu un accident de voiture en sortant de son chemin.

- Trois procurations ont été reçues de la part de Mesdames Elisabeth Heyer-Siegrist, Hillevi Perraudin, et Maria Clara Villegas, lesquelles donnent pouvoir de vote, respectivement à Mesdames Sheila Buemi-Moore, Danièle Kaufmann Extermann et Geneviève Reday-Mulvey, ici présentes.

1.3. Nouvelles reçues des membres qui ne pouvaient être présentes

Parmi les membres empêchées de participer ce soir à l'AG, certaines ont ajouté quelques mots de sympathie à l'égard de l'Assemblée en général, et des remerciements particuliers en faveur des membres élues au Comité en 2014 et restées actives pendant toute la législature 2014-2017.

1.4. Adoption de l'ordre du jour de l'Assemblée générale du 24 mai 2017

L'ordre du jour du 24 mai 2017, a été envoyé par courrier postal, avec la convocation à l'Assemblée générale annuelle, à toutes les membres de l'AGFDU

- L'ordre du jour de l'Assemblée générale du 24 mai 2017 est accepté à l'unanimité, sans aucun ajout.

2. Désignation de deux scrutatrices

Sheila Buemi-Moore accepte d'être désignée comme scrutatrice pendant les votes à main levée.

En tenant compte des 3 procurations mentionnées ci-dessus, ce sont en tout 16 membres hors Comité qui ont le droit de vote.

Rappel : « *Le vote par procuration ou par correspondance est admis. Les membres du Comité ne peuvent pas voter au nom des membres qui ont envoyé une procuration.* »

3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 24 avril 2016

Le procès-verbal (9 p.) de l'Assemblée générale du 24 avril 2016 a été rédigé par **Georgette Pugin**. Il a été envoyé aux membres de l'AGFDU, y compris les membres honoraires, les nouvelles membres admises en 2016 et celles dont l'admission va être ratifiée au cours de cette AG ordinaire de 2017

Le PV soumis à l'approbation de l'Assemblée générale, ne fait l'objet d'aucune remarque. On passe au vote.

- Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 avril 2016 est approuvé à l'unanimité.

La procès-verbaliste est remerciée pour la rédaction fidèle de ce procès-verbal.

4. Rapport d'activités 2016 du Comité par la Présidente

Se reporter au Bulletin ASFDU 2017, paru fin mars : les activités conduites par notre section au cours de l'exercice 2016 y sont résumées. Le Bulletin AGFDU 2017 les développe de manière plus complète

La **Présidente** a retenu les activités suivantes dans son rapport annuel de l'AGFDU destiné à l'ASFUDU :

- Cinq soirées littéraires ont été organisées autour des relations entre la résilience et la sensibilité. La dernière séance, tenue en juin, a été consacrée à une synthèse de ce premier cycle.
- Assemblée 2016 des délégués à Lucerne
- Prix d'Excellence 2016
- Conférence « L'image de la femme dans l'Antiquité : quelques réflexions »
- Participation en octobre à la *flashmob* de la Journée internationale des filles
- Fête de l'Escalade

De plus, on ne relèvera jamais assez l'importance accordée aux liens entretenus par l'AGFDU avec d'autres associations :

- L'AGFDU est membre du Centre de liaison des associations féminines genevoises (CLAFG), lequel regroupe plus de 30 associations.

Stéphanie Metzger del Campo a été élue présidente du **CLAFG** en avril 2016.

- Le Bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et de prévention des violences domestiques (BPVE)
- Le Lyceum Club International qui donne lieu à de stimulantes rencontres culturelles. Le Mémoire de la paix a été mis en discussion au cours d'une soirée.

Les différentes rencontres, en lien avec les buts poursuivis par l'AGFDU, permettent de créer des synergies renforçant le réseau associatif, et de trouver écho au-delà du cadre de notre Association.

5. Rapport financier 2016 de la Trésorière

La parole est donnée à **Georgette Pugin, Trésorière** de l'AGFDU.

Le document « Etats financiers de l'AGFDU exercice 2016 » (5 p.) est distribué en séance.

Tous les détails figurent sous les différentes rubriques du plan comptable dans le classeur des comptes 2016 contrôlés par les deux vérificatrices. Le classeur « Comptabilité 2016 » est consultable sur demande.

5.1. Compte d'exploitation et bilan

Charges (sorties) :	CHF 9'676.25
Produits (entrées) :	CHF 9'400.55
Solde négatif :	CHF 275.70

Entrées (cf. tableau)

Montant total des cotisations perçues en 2016 : CHF 4'950.-

Dons reçus en faveur du Prix d'Excellence : CHF 2'315.-. A deux reprises, au printemps et en été 2016, la trésorière a lancé un appel à la générosité des membres.

Dons Escalade : CHF 300.-

La trésorière a adressé des remerciements par voie postale à toutes les donatrices.

Contributions d'entrée à l'AGFDU : CHF 150.- (5 x 30)

Sorties (cf. tableau)

Montant des cotisations versées à l'ASFUDU : CHF 3'010.-, à raison de 70 francs par membre - Sur ce montant, la trésorière garde 52 francs/ par membre et redistribue une moindre part à la GWI (Ex-FIFDU), à raison de 18 francs/ par membre.

Montant versé à la lauréate du Prix d'excellence 2016 : CHF 3'500.-

Prestations postales : CHF 220.- pour l'adresse « AGFDU 1200 Genève »

Olympes de la Parole : CHF 200.- de frais pour l'hébergement du site spécifique aux « Olympes de la Parole »

Déplacement déléguées : CHF 160.-

Cotisation CLAFG : CHF 100.-

Selon les relevés bancaires, au 31 décembre 2016, après bouclage des intérêts, l'AGFDU disposait sur ses comptes des montants suivants :

	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2016	Résultats au 31.12.16
PostFinance	20'964.45	20'687.20	-277.25
BCGE	15'272.70	15'274.25	+ 1.55
	CHF 36'237.15	CHF 35'961.45	- CHF 275.70

5.2. Gestion des membres

Elle est directement liée aux finances, l'Association n'étant pas subventionnée, elle dépend des cotisations dont une partie est reversée à titres national et international.

Effectif

A fin 2016, l'Association comptait :

2 jeunes membres (cotisation réduite à CHF 50.-)

43 membres ordinaires (cotisation : CHF 110.-)

20 membres honoraires, âgées de 80 ans à 95 ans. Elles n'ont plus l'obligation de payer la cotisation après une adhésion d'au moins 10 ans.

Madame Nussbaumer, membre honoraire, fidèle à l'AGFDU depuis 1987, est décédée à l'âge de 91 ans. Nous avons une pensée pour elle et nous ne l'oublierons pas !

Admissions, démissions, radiations

En 2016, 5 nouvelles membres sont entrées à l'AGFDU.

12 membres ont quitté l'Association : 5 ont démissionné et 7 ont été radiées après 2 années de suite sans payer la cotisation, malgré les rappels écrits successifs de la Trésorière.

5.3. Sous-compte spécifique « Olympes de la Parole »

Détails sous le récapitulatif des comptes des « Olympes de la Parole » au 31 décembre 2016

Au 31 décembre 2015, il restait à disposition sous le sous-compte PostFinance des « Olympes » un solde CHF 3'350.13.

Frais *infomaniak* 2016 pour hébergement du site spécifique aux « Olympes » : CHF 200.-

Au 31 décembre 2016, un montant de **CHF 3'350.13** reste en réserve sur le compte PostFinance de l'AGFDU pour une remise en route éventuelle du projet « Olympes de la Parole ».

5.4. Remarques de la Trésorière

Elle attire l'attention sur 2 points pour lesquels l'AGFDU pourrait réaliser une économie de CHF 428.- afin de retrouver un budget à l'équilibre :

- 228 francs par an sont dépensés pour recevoir et réacheminer le courrier de l'Agfdu via le code postal « 1200 Genève ». En donnant l'adresse postale de la future présidente pour la réception du courrier AGFDU, cette dépense sera supprimée.

- 200 francs par an sont versés à *Infomaniak* pour le maintien du site des « Olympes de la Parole » qui, en l'absence de projet depuis 3 ans, n'est plus alimenté. A reconsidérer ou à « rapatrier » sur le site AGFDU, si cela est possible !

6. Rapport 2016 des deux vérificatrices des comptes

Les comptes de l'année 2016 ont été contrôlés, le 22 mai 2017, par **Sheila Buemi-Moore**, et le 24 mai, par **Lilia Müggler**. Les 2 vérificatrices des comptes ont signé un rapport commun. Sheila B.-M. en donne lecture aux membres de l'Assemblée générale.

Selon le mandat, qui leur a été confié, les deux vérificatrices ont contrôlé les comptes annuels de l'Association pour l'exercice 2016, arrêtés au 31 décembre. Elles ont vérifié par sondages la concordance entre les pièces justificatives et les enregistrements comptables.

Sur la base de cet examen, elles proposent d'approuver les comptes qui leur ont été soumis. Elles remercient la Trésorière, Georgette Pugin, pour sa tenue rigoureuse des comptes et la clarté de sa présentation et de ses explications qui en ont facilité le contrôle.

- D'un commun accord, les deux vérificatrices des comptes recommandent à l'Assemblée d'accorder décharge à la trésorière.

7. Discussion et approbation des rapports précédents. Décharge à la Trésorière et au Comité

Les 4 rapports qui précèdent sont mis en discussion. Ils ne font l'objet d'aucune remarque. On passe au vote à main levée.

- Le rapport annuel d'activités du Comité, présenté par la Présidente, est adopté à l'unanimité.
- Les comptes arrêtés au 31 décembre 2016 sont approuvés à l'unanimité.
- Le récapitulatif 2016 du sous-compte PostFinance, spécifique aux « Olympes de la Parole », est approuvé à l'unanimité.
- En accord avec les recommandations des vérificatrices des comptes, décharge est accordée à la Trésorière et au Comité pour leur gestion.

8. Présentation et approbation du budget pour l'exercice 2017/18 et activités proposées

8.1. Activités proposées en 2017

Olympes de la Parole

Le concours n'a plus été reconduit au cours des années scolaires 2015/16, 2016/17 et ne le sera pas non plus durant l'année scolaire 2017/18.

Un nouveau projet, en élaboration depuis 2016, est reporté à la rentrée scolaire 2018/19. Esther Um et Stéphanie Metzger y travaillent avec l'aide du BPEV. Le Comité et l'Assemblée générale seront informés de sa teneur et de son financement. La recherche de fonds commencera en octobre (Budget de l'Etat en préparation pour 2018).

Le site, créé spécialement pour les « Olympes de la Parole », doit être maintenu dans l'attente d'un nouveau départ.

La Trésorière a informé *Binôcle* (billettif de designers) et l'hébergeur *Infomaniak* de la situation et verse chaque année le montant de 200 francs demandé pour son maintien.

Prix d'Excellence

En principe, il est décerné tous les deux ans. Attribué en 2016, il devrait donc l'être en 2018.

Une décision est prise : tous les dons versés en 2017-18 par les membres seront affectés au Prix d'Excellence. Cela ne suffira pas à couvrir le montant à attribuer à la lauréate sélectionnée. Si l'on veut arriver à réunir la somme totale de 3'500 francs pour un budget à l'équilibre en 2018, une programmation de concerts, mises en lecture, conférences, etc., devra être établie dans le but de récolter les fonds nécessaires à cet événement grâce à une participation financière des personnes présentes aux soirées organisées par l'AGFDU.

Soirées littéraires

Un 3^e cycle est-il envisagé en 2018 ? Une réponse ne peut encore être donnée.

Autres propositions avancées par les membres en séance

Geneviève Reday-Mulvey propose un cycle de 3 conférences économiques et sociales à UNI Mail, dont une qu'elle animerait elle-même.

Claude-Anne Steiner Mellot pourrait aborder l'entrepreneuriat au féminin.

Esther Um reprend l'idée (déjà mise en pratique par Natacha Rault, Bureau Egalité de l'UNIGE) d'un groupe de travail AGFDU pour créer des articles sur les femmes afin de réduire le fossé des contributeurs sur Wikipédia, l'encyclopédie collective en ligne.

Monica Chirita Lemanager, qui évolue dans le monde musical, serait à même de présenter des compositrices.

G. Reday Mulvey (St Ju' en lien avec St Louis) apporte son aide à deux associations de St Louis du Sénégal : *Arades*, à but écologique, et *Mère rue*, Maison d'encadrement et de réinsertion des enfants de la rue, à but social. Elle souhaiterait les présenter aux membres de l'AGFDU.

Les flyers sont mis à disposition de la salle.

8.2. Présentation du budget prévisionnel pour l'exercice 2017

Le budget 2017 se trouve dans le document « Etats financiers de l'AGFDU » distribué en séance.

Les comptes 2016 et le budget prévisionnel 2017 sont mis en regard dans les tableaux « Charges » et « Produits ».

Les montants attribués aux différents postes se basent sur les comptes de 2016 et n'en diffèrent guère.

L'AG demande d'inscrire un montant de **200 francs** pour organiser un éventuel nouveau cycle des « soirées littéraires » ou tout autre événement encore à programmer. Un chapeau devrait apporter 50 francs env. pour payer boissons et en-cas.

- Le tableau du budget 2017 sera modifié en conséquence.

9. Ratification par l'Assemblée générale de l'admission des nouvelles membres en 2016 et 2017

Les dossiers des candidates présentées ci-dessous sont consultables sur demande.

Après avoir procédé à l'examen des dossiers de candidature, comme le stipulent les statuts de l'Association, le Comité demande à l'Assemblée générale de ratifier les admissions de 6 nouvelles membres présentées entre l'AG 2016 et celle de 2017.

Dossier accepté par le Comité après l'AG 2016 :

- Bonnie FATIO | Née en 1943 | Diplômes BA Education - Special Education, Michigan State University

Dossiers acceptés par le Comité au cours des 5 premiers mois de l'année 2017 :

- Patricia MAUERHOFER | Née en 1970 | Licence en relations internationales, Institut universitaire de hautes études internationales, Université de Genève

- Monica CHIRITA LEMENAGER | Née en 1972 | Master, Conservatoire de Musique de Genève et Musikakademie Basel, diplôme d'enseignement violon et Konzert Diplom

- Sandra FERNANDEZ | Née en 1979 | Licence en droit, Certificat de droit international et MBA, Brevet d'avocat, Universités de Genève et de Pise

- Daphne DUDOK deWIT | Née en 1985 | Master of Science international Management (MSc), Université de Lausanne/ Université commerciale Luigi Bocconi

- Anne-Claude STEINER MELLOTT | Née en 1979 | Licence en Sciences de l'Education (recherche et intervention); MBA spécialisation Entrepreneurship & business Development, HEC Université de Genève; Thèse de doctorat ès sciences économiques et sociales, mention sciences de la communication et des médias, en préparation.

- Els LICHTSTEINER | Née en 1955 | Master en Sciences de l'Education, Université de Genève. Son dossier a été retenu mais elle n'a pas encore donné suite (contribution d'entrée et cotisation annuelle).

- En conformité avec les statuts de l'Association, l'Assemblée générale ratifie à l'unanimité **six** des admissions proposées par le Comité de l'AGFDU après un examen favorable des dossiers de candidature.

Les nouvelles membres présentes sont applaudies chaleureusement après leur présentation personnelle à tour de rôle. Bienvenue ! L'AGFDU se réjouit de les accueillir.

- Le dossier de Madame Lichtsteiner reste **en suspens**, dans l'attente de nouvelles.

10. Election d'une nouvelle présidente et des membres du Comité

10.01. Pour mémoire...

Conformément aux statuts, le Comité en place est appelé à se renouveler au cours de cette Assemblée générale ordinaire pour un mandat d'une durée de 3 ans (législature 2017-2020).

Le 6 avril 2017, des appels à candidatures ont été lancés par voie postale auprès de tous les membres de l'AGFDU. Dans ce document, les articles portant sur la composition et la durée du mandat ont été rappelés. Les postes laissés vacants en 2017 ont été annoncés afin d'être repourvus pour la nouvelle législature.

10.02. Membres sortants

Bureau : Membres sortants

« Dans une association, le Comité se compose au minimum d'un président, d'un secrétaire, et d'un trésorier qui forment le Bureau. »

Poste de présidente occupé par **Stéphanie Metzger del Campo** : à repourvoir

Poste de trésorière et gestionnaire des membres occupé par **Georgette Pugin** : à repourvoir

Poste de secrétaire à pourvoir (non attribué officiellement depuis l'élection de 2014)

Comité : Membres sortants

Marjolaine Tonson la Tour renonce à un nouveau mandat au Comité.

Eustacia Cortorreal, selon les statuts, doit renoncer à un 4^e mandat.

10.03 Candidatures à la présidence

Après l'appel lancé, à l'interne, pour les 3 postes vacants du Bureau, le Comité n'a reçu aucune candidature de la part des membres de l'AGFDU. Afin de trouver une présidente, une annonce payante a été mise en ligne sur le site des Alumni UNIGE, qui propose aux membres, appartenant à son réseau, des offres d'emploi. L'annonce de l'AGFDU précisait que cette fonction au sein de l'Association s'exerçait à titre bénévole, et sans aucune indemnité.

Trois dossiers de candidature sont arrivés par ce biais à l'AGFDU. Ont postulé :

- **Anne-Claude Steiner Mellot**

- **Radmila Jovanovic'** (Habite à La Haye, aux Pays-Bas. Cherche à venir à Genève pour y travailler.)

- **Audrey Espuche**

A ces trois offres est venue s'ajouter celle d'**Alessia Mistretta**, chargée d'enseignement à l'Université de Genève (Archéologie) depuis octobre 2016.

Ces 4 dossiers de candidature peuvent être consultés auprès du Comité.

Après rencontre du Comité avec **Anne-Claude Steiner Mellot** – Dossier complet et entretien satisfaisant pour la sélection – la candidate a estimé, après le délai de réflexion accordé, qu'il était raisonnable de renoncer pour le moment à la charge supplémentaire du poste de présidente (Travail à 70%, deux jeunes enfants, doctorat en préparation).

Très peu de temps restait alors avant l'Assemblée générale pour sélectionner une future présidente dans de bonnes conditions.

Les deux autres candidates **Audrey Espuche** et **Alessia Mistretta**, non auditionnées par tout le Comité, ne pouvaient être présentes ce soir à l'AG.

Geneviève Reday-Mulvey réagit aussitôt : elle n'est pas d'accord d'élire au poste de présidente des personnes extérieures à l'AGFDU, qui de plus, ne sont pas là ce soir pour se présenter aux membres de l'Assemblée générale.

Son intervention est appuyée par **Sheila Buemi-Moore**, suivie de celle de **Lilia Müggler**.

Toutes trois demandent que l'élection de la Présidente soit reportée à une date ultérieure. Une **Assemblée générale extraordinaire** doit être convoquée !

- Cette proposition, que prévoient les statuts de l'AGFDU, est approuvée par l'assemblée.

L'Assemblée générale, organe suprême de l'Association, en fixe les modalités. Le Comité doit organiser un entretien avec chacune des candidates, en s'assurant de leur disponibilité en temps et de leur volonté de s'investir aux niveaux local, national, international, en allant dans le sens des buts poursuivis.

Une **seule candidate** sera ensuite sélectionnée par le Comité et présentée à l'élection par l'Assemblée générale extraordinaire.

Geneviève Reday-Mulvey ajoute : « L'envoi d'un curriculum de prestige n'est pas le critère essentiel pour assumer la charge de présidente ! »

- La réunion d'une **Assemblée générale extraordinaire** est fixée au **12 septembre à 18h**.

10.04. Candidature au poste de trésorière

Une candidature à ce poste a été reçue de la part de Madame **Nasrine Borbor**, non membre de l'AGFDU. Faute de temps, une rencontre avant l'AG n'a pu être organisée. Le poste de trésorière sera présenté à la candidate au cours d'un entretien qui aura lieu avant fin juin.

Comme annoncé dans l'appel à candidature, **Georgette Pugin** continuera de tenir les comptes en cours jusqu'à leur clôture au 31 décembre 2017. Elle présentera le rapport financier de l'exercice à la séance de l'AG ordinaire de 2018, de même que le procès-verbal de l'AG qu'elle rédigera en temps voulu pour adoption.

10.05. Candidates à l'élection du futur Comité

Quatre membres de l'AGFDU sont candidates à l'élection, hors du Bureau.

Patricia Mauerhofer - Nouvelle membre admise à l'AGFDU en 2017

Stéphanie Metzger del Campo – Entrée en 2014 à l'AGFDU. Après un mandat de 3 ans, elle souhaite se décharger de la fonction de présidente, mais elle accepte un 2^e mandat en qualité de membre.

Katharina Strub Picard – Membre de l'Association depuis 2016. Elue à titre complémentaire en AG 2016, elle a plus d'une année d'expérience au Comité.

Maria Clara Nas Villegas – Entrée à l'AGFDU en 2016, elle a apporté son aide au Comité tout au long de l'année, sans être élue, selon sa volonté.

On passe au vote à main levée pour chacune des candidates.

- Les 4 candidates sont élues à l'unanimité en tant que membres du futur Comité.

La constitution d'un nouveau Comité **sera effective** pour autant que le 12 septembre une présidente et une trésorière puissent être élues au cours de l'Assemblée générale extraordinaire. En

attendant, ce sont les membres du Comité sortant qui continueront de gérer les affaires courantes de l'Association.

11. Election des deux vérificatrices des comptes

Sheila Buemi-Moore et **Lilia Müggler**, membres hors Comité, déjà vérificatrices des comptes, acceptent un nouveau mandat de 3 ans (2017 à 2020) pour le contrôle des comptes de l'AGFDU.

- Toutes deux sont élues à l'unanimité. Elles sont vivement remerciées.

12. Fixation de la cotisation 2018

La cotisation 2017, fixée en AG 2016, était restée sous réserve de la décision de l'Assemblée générale de l'Association internationale GWI réunie au mois d'août 2016 en Afrique du Sud (Conférence triennale du Cap). Une augmentation n'ayant pas été demandée depuis, la Trésorière de l'AGFDU a lancé l'appel à cotisation 2017 en demandant la même somme que les années précédentes, soit un montant de 110 francs.

Genève attendra que le Comité central suisse informe officiellement les sections d'un changement. Le montant de la cotisation 2018 à verser à l'AGFDU, avant d'être réparti aux niveaux national et international, ne peut être fixé, donc voté. Il restera sous réserve jusqu'à nouvel ordre.

13. Communications aux niveaux national et international

Ce point figurant à l'ordre du jour adopté n'ayant pu être traité en AG ordinaire, il sera **repris** en Assemblée générale extraordinaire agendée le 12 septembre 2017.

14. Divers

Ce point figurant à l'ordre du jour adopté n'ayant pu être traité en AG ordinaire, il sera **repris** en Assemblée générale extraordinaire agendée le 12 septembre 2017.

Troinex, le 19 août 2017



Georgette PUGIN
Procès-verbaliste

Stéphanie METZGER del CAMPO
Présidente